



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Année 2022-2023

Procès-verbal de l'Assemblée Générale ordinaire

07/02/2023

En ligne

Modérateur : Mme Puia Morel Dana Adriana.

Assemblée générale en ligne via la plateforme Zoom.

Interprétation en anglais et français.

L'APEEE de Bruxelles IV compte 497 représentants de classe en ordre de paiement (membres votants). 41 procurations ont été enregistrées. En tout, 240 votants étaient présents et représentés. Ainsi, le quorum requis pour l'Assemblée générale ordinaire (10% des membres votants) était atteint.

L'Assemblée générale commence à 19h00.

Bienvenue et approbation de l'ordre du jour.

Stephanie Buus, Présidente de l'Association des Parents d'Elèves de l'Ecole Européenne de Bruxelles IV souhaite la bienvenue à tout le monde. Elle explique que l'interprétation sera fournie en anglais et en français et invite les membres votants rencontrant des difficultés techniques à rejoindre la plateforme de votes en ligne à les signaler au secrétariat de l'APEEE.

La Présidente annonce que la présentation des résultats 2021-2022 et du budget 2022-2023 aura lieu à 19h50 et précise qu'une erreur d'année s'est glissée dans la rédaction de ce point de l'agenda qu'il faut corriger.

L'ordre du jour est approuvé avec ces modifications. Stephanie Buus donne la parole à Dana Adriana Puia Morel qui animera avec elle la soirée de l'Assemblée générale. Mme Puia Morel explique qu'il y aura une session questions et réponses avec l'audience et une période consacrée aux votes. Elle rappelle certaines règles de courtoisie à suivre pendant la réunion ainsi que les détails techniques de cette Assemblée générale en ligne : prise de parole, modération du chat et instructions de vote.

Désignation du bureau électoral et scrutateur. Cessation de fonction (démission et fin mandat).

Mme Puia Morel souligne qu'un bureau électoral et scrutateur a préalablement été composé pour l'élection des membres au Conseil d'administration (ci-après « CA »). Il est composé par trois membres du Conseil d'administration : Marianna Cosco, Nicholas Costello et Jane Okafor. Elle explique que les personnes ayant droit de vote à l'Assemblée générale, *membres votants*, sont les représentants de classe à jour de cotisation.

Les personnes suivantes ont démissionné durant l'année scolaire : Karim Kettani et Iulian Vasile.

Sont en fin de mandat : Cerasela Botoroaga, Stephanie Buus, Marianna Cosco, Nadia Kichaout, Maria Koidu, Vladas Kukulskis, Dan Nicolae, Dana Adriana Puia Morel, Diane Werhert.

Présentation & Appel aux candidats.

Il y a 11 places vacantes au sein du CA pour 10 candidatures : Johanna Alkhafaji de la section allemande, Cerasela Botoroaga, Stephanie Buus et Dana Adriana Puia Morel de la section anglaise, Marianna Cosco de la section italienne, Dan Nicolae de la section roumaine, Tzvetomir Penev de la section bulgare, Stefan Petrovski, Iuliana Serbeniuc et Diane Werhert de la section française.

Avant de présenter les candidats, Dana Adriana Puia Morel parle des motivations et indique trois principes que les candidats doivent prendre en considération. Elle explique que la priorité de chaque membre du Conseil d'administration est de s'occuper des intérêts de tous les enfants de l'école, que les membres du conseil d'administration doivent s'aider les uns avec les autres et qu'être membre du Conseil d'administration requiert un certain investissement de temps donc il est important d'aménager des plages de temps et consentir des efforts.

Les candidats au CA se présentent brièvement à tour de rôle. Dana Adriana Puia Morel procède à un appel à volontaires mais aucune nouvelle candidature n'est présentée. L'Assemblée générale passe au vote. Les instructions de vote sont rappelées, les membres votants ne doivent pas voter en bloc mais individuellement candidat par candidat. Les résultats du vote seront annoncés à la fin de la réunion afin de permettre au Bureau électoral de vérifier les votes.

🚩 Ouverture de l'AG & Présentation du rapport de la Présidente.

Dana Puia Morel déclare l'Assemblée générale ordinaire ouverte et donne la parole à la Présidente, Stephanie Buus qui remercie l'ensemble des participants d'avoir pris le temps d'assister à cette réunion virtuelle. Elle explique que les rapports d'activité du Conseil d'administration pour l'année 2021-2022 qui seront présentés pendant la réunion offrent une vue d'ensemble de la situation actuelle des services de l'APEEE. Elle affirme que le leitmotiv de 2022 et des années à venir sera l'incertitude et la flexibilité. Cette année scolaire, l'APEEE a dû composer avec la faisabilité et la fiabilité de certaines lignes de bus et le service de restauration a aussi été frappé par de fortes augmentations des prix de l'énergie et des denrées alimentaires dans le cadre de la guerre menée par la Russie en Ukraine. La Présidente souligne que les quatre APEEE de Bruxelles, dans un geste de soutien et de solidarité, ont accepté, à la demande de leurs écoles et du Bureau de Secrétaire Général, de fournir l'accès gratuit à la cantine, au transport et



aux activités périscolaires aux élèves ukrainiens pour cette année scolaire et la suivante. Elle affirme que nous sommes dans une période de transition, le monde a beaucoup changé, et il faudra beaucoup de souplesse dans la gestion de nos services. Enfin, et en ce qui concerne le thème de l'incertitude, elle voudrait mentionner les derniers développements relatifs à la cinquième école européenne et à la restructuration des sections linguistiques des écoles européennes de Bruxelles. En décembre 2022, le Conseil supérieur a approuvé l'adoption du modèle A.3.

Parmi les actions majeures incluses dans ce modèle figure le transfert des sections néerlandaise et italienne de notre école vers la cinquième école de Neder-Over-Heembeek en septembre 2028.

Le transfert de deux sections linguistiques de l'EEB4 à l'EEB5 aura évidemment un impact significatif sur la vie quotidienne des élèves et de leurs familles dans ces sections, affectant pour certains le choix de leur lieu de vie et de travail, et posant d'autres inconnues, comme le fonctionnement des études et de la vie scolaire dans une toute nouvelle école européenne.

Elle espère pouvoir renouer ce poste pour un deuxième mandat en tant que présidente, souplesse et ouverture d'esprit étaient pour elle des mots clés et insiste pour faire preuve de générosité et souplesse dans nos modes d'action.

Présentation du rapport Interparents.

Stephanie Buus, la représentante Interparents pour l'APEEE de Bruxelles IV, explique qu'Interparents est la fédération regroupant les treize associations de parents d'élèves des treize écoles européennes qui représente les parents au sein du Conseil supérieur et de ses organes subsidiaires. Interparents se réunit environ 6 fois par an et s'intéresse à plusieurs sujets entre autres : le soutien pédagogique, toutes les questions liées au BAC, l'enseignement à distance, l'enseignement différencié en L2, la protection de l'enfance et l'introduction du cadre politique du bien-être dans les écoles européennes.

Elle invite tous les parents qui ont des questions sur le rapport d'activité Interparents ou des interrogations sur l'école ou au niveau central à la contacter.

Stephanie Buus remercie les autres représentantes Interparents : Josephine Norris, membre du Conseil d'administration, Judith Ecker de la section allemande et Natasha Burley de la section anglaise.

Présentation du rapport Bien-être.

Dana Adriana Puia Morel, co-présidente du Groupe de travail bien-être (WWG), présente le rapport du groupe de travail bien-être et partage des diapositives à l'écran sur les activités de cette année.

Elle explique les objectifs de ce groupe de travail :

- ✓ Identifier les questions qui se posent dans l'école sur le bien-être vu de l'angle de la santé mentale.
- ✓ Créer un environnement où les élèves, les parents, les éducateurs se sentent bien et s'épanouissent et mettre en œuvre des mesures qui permettent d'atténuer certains de problèmes qui ont été identifiés comme étant nocifs du point de vue du bien-être.
- ✓ Mettre l'accent sur la population scolaire principalement sur les enfants en maternel, en primaire et en secondaire et cocréer des ateliers avec le Groupe de travail sur le bien-être



de l'école qui est composé des directeurs adjoints, des psychologues scolaires ainsi que des représentants du comité des élèves.

Mme Puia Morel indique les principes qui guident le WWG :

- 1) La santé mentale et l'éducation socio-émotionnelle sont importantes, et la pandémie de Covid-19 a placé cette question au premier plan, avec une augmentation générale des niveaux d'anxiété et de dépression chez les élèves ;
- 2) Une approche globale de l'école est essentielle pour garantir le succès de toutes les actions prises ;
- 3) La visibilité peut briser la stigmatisation entourant la santé mentale ;
- 4) La prévention peut réduire le nombre d'interventions à long terme.

Elle explique que le WWG a participé à un atelier offert par le Community Help service. Ces professionnels ont présenté leurs points de vue sur le bien-être et de la santé mentale, sur les facteurs d'influence possibles, les habitudes de pensée, les comportements, ainsi que les actions à entreprendre pour améliorer le bien-être et la santé mentale. Mme Puia Morel précise que pour les primaires on mettra l'accent sur le bien-être et l'esprit d'entreprise pour tenter de passer de l'idée à l'action, pour les secondaires on mettra l'accent sur le bien-être en tant qu'adolescent etc. Mme Buus et Mme Puia Morel ont également participé à des réunions avec le Groupe de travail bien être de l'école afin de préparer ces ateliers ainsi qu'une enquête sur le bien-être qui sera envoyée aux élèves du cycle secondaire.

Mme Puia Morel signale que le WWG a décidé de mettre l'accent sur les parents et un questionnaire sur le concept de bien-être sera bientôt envoyé aux parents. Le WWG espère en fonction des réponses d'organiser un atelier en présentiel à l'école sur le bien-être pour les parents.

Présentation des Résultats 2021-2022 et du Budget 2022-2023 & Votes.

Eric Rega, directeur de l'APEEE de Bruxelles IV depuis un an, prend la parole afin de présenter les résultats 2021-2022 et le budget 2022-2023. Il compare les résultats de l'année 2021-2022 par rapport au budget 2021-2022 qui avait été voté. Il explique que l'année 2021-2022 a été une année de transition marquée par certains événements comme la guerre en Ukraine et l'augmentation des prix en cascade qui ont fortement impacté notre association. Il explique que le budget qui avait été présenté pour 2021-2022 indiquait normalement un break-even. Les comptes annuels ont été validés par nos auditeurs Ernst & Young avec une opinion sans réserve validant une perte de - 152 K euros qui est essentiellement due à un manque de revenu. Cette perte a été limitée grâce à des actions menant à des réductions des frais malgré des augmentations de prix significatives suite au conflit en Ukraine, et on pourra voir les résultats de ces efforts en 2022-2023. Eric Rega constate une diminution significative de la Trésorerie par rapport à l'année passée. Cette différence peut être expliquée du fait que la troisième tranche du service transport a été facturée aux Institutions à la fin de l'année fiscale, en août 2022, et de ce fait les recettes sont arrivées sur l'exercice 2022-2023. En ce qui concerne les réserves, le directeur de l'APEEE affirme qu'elles sont toujours présentes dans notre bilan mais nous avons enregistré des pertes sur nos 5 dernières années en conséquence de la Covid et de la crise économique : par exemple -93 K euros en 2018-2019 et -156 K euros en 2019-2020. Il souligne que la dernière année où l'APEEE a réalisé des profits était en 2016-2017 : + 208 K euros.

Eric Rega présente le budget 2022-2023 et précise qu'un résultat positif d'environ 38 K euros a été prévu. En comparant les exercices 2021-2022 et 2022-2023, on enregistre une forte diminution des coûts en termes de personnel sous-traitant de la cantine suite à la réorganisation du ce service et à la réduction du nombre de personnes employées. Cette diminution de coûts qui s'élève à environ 147 K euros permet de dégager un résultat positif sur la cantine et donc les trois services de l'APEEE seront en positif.

Avant de passer au vote, il y a une session questions réponses avec l'audience.

Votes

➤ **The General Assembly decides to give discharge to the Board for the accounts 2021-2022:**

Oui: 83,33 %

Non: 2,86 %

Abstention: 13,81 %

➤ **The General Assembly decides to carry forward the results to next year:**

Oui : 87,25 %

Non : 1,48 %

Abstention : 11,27 %

➤ **The General Assembly decides to reappoint Ernst & Young as auditor:**

Oui : 71,12 %

Non : 9,63 %

Abstention : 19,25 %

➤ **The General Assembly decides to adopt the 2022-2023 budget presented by the Board:**

Oui : 85,64 %

Non : 3,47 %

Abstention : 10,89 %

Présentation du Fonds Social.

Pénélope Vlandas, membre du Fonds Social, explique que le Fonds social est une sorte d'enveloppe financière qui a été constituée pour aider les familles de l'EEBIV qui ont des difficultés financières à payer des dépenses obligatoires de l'école : par exemple les voyages scolaires obligatoires, les équipements scolaires obligatoires. Elle précise qu'aucun rapport d'activité ne sera présenté pour l'année scolaire 2021-2022 car aucune demande de



financement éligible n'est parvenue au Fonds social pendant cette période-là. Par contre cette année, le Comité du Fonds social a déjà reçu des demandes d'assistance financière donc il y aura un rapport d'activité détaillé concernant ces dépenses pour l'année scolaire 2022-2023. Elle rappelle que pour bénéficier de ce soutien il faut respecter certaines conditions financières et les demandes seront analysées par le Comité du Fonds social en respectant les principes de confidentialité. Mme Vlandas confirme que certaines familles Ukrainiennes ont bénéficié de l'aide du Fonds Social cette année afin de permettre une meilleure intégration de ces enfants dans la vie scolaire et précise que suite à une décision adoptée le mois de décembre, les voyages scolaires obligatoires de ces familles pourront être pris en compte par l'école.

Mme Vlandas présente le Groupe Sen qui est composé d'une dizaine de personnes : deux membres du conseil d'administration et des parents volontaires intéressés par ce sujet. L'idée est de réfléchir à comment améliorer l'aide qui est donnée par l'école pour les enfants à besoins spécifiques et de se coordonner avec l'école. Mme Vlandas conclut son intervention en faisant un appel aux volontaires en expliquant que le groupe SEN est toujours partie prenante d'autres parents volontaires.

Présentation du rapport d'activité Fonds communautaire.

Mariana Ghitoi, la présidente du Fonds Communautaire, prend la parole et explique que le Fonds Communautaire de l'APEEE est une enveloppe financière qui dépend de la collecte de fonds et de dons. Son objectif est de soutenir des projets culturels, sportifs, écologiques pour l'ensemble de la Communauté scolaire et de créer des liens entre les sections linguistiques de l'école.

Les décisions quant au financement de ces projets sont prises par le Comité du Fonds Communautaire incluant les membres suivants : Sarah Ironside, Cerasela Botoroaga et Dana Adriana Puia Morel de la section anglaise et Dan Nicolae de la section roumaine. A titre d'exemple, elle présente un projet anti-harcèlement financé par le Fonds Communautaire et soutenu par un professeur de l'école qui travaille avec l'équipe Kiva et le Comité des élèves afin de sensibiliser les élèves sur la gravité de ce phénomène. Ce projet prévoyait la projection d'un film contre le harcèlement au sein de l'école suivi par des débats avec les élèves.

Mariana Ghitoi remercie les membres du Fonds Communautaire ainsi que les membres du Conseil d'administration de l'APEEE qui ont chaque fois soutenu les projets qui ont été présentés par le Comité du Fonds Communautaire. Tous les projets financés par le Fonds Communautaire sont disponibles pour consultation sur notre site web. Elle conclut son intervention en faisant un appel à volontaires car le Comité du Fonds communautaire a besoin de deux nouveaux membres entre les parents.

Présentation du rapport pédagogique.

Diane Werhert, la Vice-Présidente des Affaires pédagogiques, prend la parole et explique que Karim Kettani l'ancien Vice-Président chargé des Affaires pédagogiques a vu son mandat prendre fin l'année dernière et qu'il a été remplacé par deux VPs : elle et Marianna Cosco.

Diane Werhert présente l'équipe pédagogique qui est composée au sein du Conseil d'administration de : Diane Werhert et Marianna Cosco (Présidentes), Josephine Norris qui s'occupera des questions relatives au BAC, Yannick Hartstein qui assurera le suivi des questions relatives au cycle Maternel/Primaire et Nicholas Costello qui se concentrera sur les questions liées à l'inclusion au sens large.



Avec les Représentants de Section des huit sections linguistiques (BG, DE, EN, ET, FR, IT, NL, RO) et des élèves sans section linguistique (SWALS), l'équipe pédagogique forme le groupe pédagogique qui se réunit une fois par mois. Diane Werhert explique que les procès-verbaux de ces réunions sont envoyés à tous les représentants de classe pour être distribués aux parents et qu'en cas de non-réception chaque parent peut contacter son représentant de classe ou de section.

Le Vice-Président des affaires pédagogiques annonce que nous sommes la seule école à avoir lancé un d'un système de suivi (« monitoring ») des tests B, sur le modèle du suivi des épreuves du Baccalauréat européen, pour effectuer le suivi des tests B qui se tiennent dans les classes de S4 à S6. L'équipe de suivi du Test B, supervisée par notre présidente de l'APEEE, Stephanie Buus, est composée de 5 membres : Damaris Clares Fernandez pour la section néerlandaise, Judith Ecker pour la section allemande, Florence Michalak pour la section anglaise, Erminia Pietrobono pour la section italienne et Diane Werhert pour la section française. Diane Werhert exprime sa satisfaction pour ce système qui permet de signaler les problèmes survenus lors des épreuves aux enseignants.

Diane Werhert explique que dans le cadre de ses activités pédagogiques normales, l'APEEE a représenté les parents de l'EEBIV au sein d'instances consultatives de l'école telles que le Conseil d'administration d'EEBIV, le Conseil d'éducation maternel et primaire, le Conseil d'éducation secondaire et le Conseil consultatif de l'école.

Présentation du rapport VP Affaires administratives.

Dan Nicolae présente brièvement son rapport d'activité en qualité de Vice-Président pour les Affaires administratives. Il explique que l'année 2021-2022 a été marquée par plusieurs changements au sein du staff de l'APEEE. Il reste à disposition des parents pour toutes questions éventuelles.

Présentation du rapport Cantine.

Adja Awa Sissoko, responsable du département Food and Beverage depuis un an, présente le rapport des activités cantine. Elle souligne que l'année scolaire 2021-2022 était la première année post COVID-19 et que pendant cette crise sanitaire, qui a duré environ 18 mois, les procédures des activités Food & Beverage (F&B) de l'APEEE ont été fondamentalement revues et adaptées afin de limiter au maximum la circulation du virus dans l'école de manière générale plus particulièrement, à la cantine. L'objectif étant d'assurer la sécurité sur le temps du midi de tous les élèves de l'école. A partir de septembre 2021, la suppression progressive des mesures de protection COVID-19 dans l'école a permis au service Restauration de reprendre son activité normale et d'atteindre sa capacité de travail maximale en début 2022, tout en accueillant plus d'élèves qu'auparavant dans les salles de la cantine car les élèves tartinistes mangent avec les élèves cantinistes.

Elle explique que le fait majeur de l'année était le commencement de la guerre en Ukraine qui a engendré des défis supplémentaires pour le département F&B de l'APEEE, principalement en raison des difficultés croissantes en matière d'approvisionnement et de l'inflation générale des prix. Le département Cantine a également contribué activement au soutien des élèves ukrainiens scolarisés à l'école qui utilisent le service cantine.

Au niveau du staff, le service de restauration a accueilli un nouveau responsable, Monsieur Evangelos PILATOS, qui a pris la direction du service et a remplacé Monsieur Renan MINOCHE



qui occupait ce poste depuis environ quatre ans. Mme Sissoko remercie M. Pilatos pour son travail fructueux dans la gestion de la cantine et pour le renouvellement de l'offre.

Pour ce qui concerne les abonnements cantine, Mme Sissoko explique que de manière générale pour l'année scolaire 2021-2022, le nombre d'abonnements à la cantine a été nettement inférieur à ceux de l'année scolaire 2020-2021.

Cette baisse des abonnements peut s'expliquer par le fait qu'en 2021-2022, il y avait encore quelques incertitudes concernant la situation sanitaire et les mesures qui y étaient liées. Pour l'année scolaire 2022-2023, les premiers chiffres montrent des signes encourageants quant à une légère reprise du nombre d'abonnements au service de la cantine après les années difficiles du COVID-19.

En ce qui concerne le bilan financier, le service restauration est toujours en déficit (160 048 euros) sur l'année scolaire 2021-22 (pour comparaison le déficit 2020-2021 était d'environ 315 000 euros). Le déficit 2021-2022 est principalement dû à une baisse des recettes de la cantine (toujours affectées par l'incertitude liée à la situation sanitaire) et à un niveau toujours élevé des coûts de la cantine. Néanmoins, dans ce contexte économique, la responsable du service Food & Beverage attire l'attention sur le fait que nous avons réussi à réduire le déficit de moitié grâce à l'amélioration de la situation sanitaire et à la série de changements et de mesures prises au cours des derniers mois.

En septembre 2022, 50 abonnements à la cantine sont restés impayés de l'année scolaire 2021-2022 et des années précédentes. Cette situation s'est malheureusement reproduite à plusieurs reprises au cours des dernières années. Pour y remédier, un certain nombre de mesures préventives ont été prises par le service cantine :

- ✓ Améliorer la communication autour du lancement du paiement à la fois via la newsletter de l'APEEE et les emails personnalisés aux parents ;
- ✓ Contacts plus étroits et directs entre le gestionnaire F&B de l'APEEE et les parents ;
- ✓ Lancement de procédures légales de recouvrement par le biais de l'avocat de l'APEEE.

Mme Sissoko indique toutes les séries d'initiatives qui ont été prises au niveau de la gestion de la cantine. En printemps 2022, deux grandes enquêtes de satisfaction à l'attention des élèves et de leurs parents ont été lancées afin d'évaluer le degré de satisfaction des services de cantine de l'APEEE, de mesurer l'efficacité de notre communication (menus, actions prises etc), d'identifier les habitudes alimentaires des élèves et définir les attentes et les priorités sur lesquelles la cantine doit se focaliser. Elle encourage tous les parents à consulter les résultats de ces enquêtes publiés sur notre site web, qui ont été également partagés. Trois points principaux ressortent :

- ✓ Il y a une forte demande pour des produits frais, de saison, élaborés à partir de produits de qualité cuisinés sur place.
- ✓ Le Service Cantine de l'APEEE doit travailler sur la nature et la qualité des repas (i.e. plus de diversité et de simplicité) afin d'atteindre les objectifs nutritionnels sans pour autant négliger l'aspect plaisir des repas.
- ✓ Le service Cantine de l'APEEE doit également améliorer sa communication sur le contenu des repas proposés et leur préparation, tout en tenant compte du contexte multiculturel de l'école.

Mme Sissoko indique les mesures qui ont été adoptées pendant l'année scolaire 2021-2022 suite aux résultats de ces enquêtes :

Il y a eu une **révision complète des menus des repas chauds de la cantine**, en collaboration avec un nutritionniste et les normes nationales belges. Les menus offrent désormais plus de diversité.

Deuxièmement, **l'offre alternative à la cantine traditionnelle et aux repas chauds** du midi (c'est-à-dire la cafétéria et le Snack Shack) a été revue et de nouveaux produits sont continuellement proposés afin d'offrir un choix plus large tout en maintenant l'objectif ambitieux de suggérer autant de nourriture saine et savoureuse que possible.

Des actions ont été initiées et des discussions continues ont eu lieu afin **d'éviter les ruptures de stock pendant les heures de déjeuner et réduire le gaspillage alimentaire** au maximum. (c'est-à-dire le renforcement des pré-commandes et selon la disponibilité, des boîtes du chef avec des articles de buffet froid provenant du restaurant des professeurs).

Un autre objectif est d'améliorer **la communication sur les services de la cantine**. Le section cantine du site web de l'APEEE, actuellement en cours de révision, inclura progressivement des informations plus complètes sur les différentes options proposées aux élèves pour le déjeuner. Il est également prévu d'intégrer un contenu éducatif sur la nutrition, basé sur les normes nationales belges et en collaboration avec un nutritionniste. Le site web de l'APEEE et les Newsletters contribueront également à l'effort de communication amélioré en faisant référence et en rendant compte de tous les événements organisés par les services de cantine pour les élèves. Cela va de l'introduction de nouveaux articles à la cafétéria et au Snack Shack ou de nouveaux menus de cantine pour la période en cours aux animations et décorations pour les fêtes d'Halloween, de Noël et de Pâques. En ce qui concerne les décorations des fêtes, Mme Sissoko souligne que le département F&B ne dépense pas de frais supplémentaires pour ces décorations car elles font partie du package offert par notre sous-traitant. En vue de préserver la sensibilité du public, ces décorations sont validées par le manager cantine, le conseil d'administration et l'école. Les décorations sont très appréciées par une grande majorité des élèves de l'école qui se réjouissent de les voir à chaque saison.

Enfin, un travail intensif est effectué, sur une base quotidienne, avec tous les fournisseurs de F&B pour obtenir les meilleurs produits aux meilleurs prix. Mme Sissoko rappelle qu'une réduction de 33% du coût du sous-traitant a été réalisée en assurant la qualité du service. Elle compare les prix par repas pour les différentes formules de cantine dans trois APEEE à Bruxelles pour la deuxième période (T2) de l'année scolaire 2021-22. Elle attire l'attention des parents sur le fait qu'indépendamment de la structure des coûts des différents départements F&B des APEEE et de l'impact du prix des repas sur l'équilibre financier, les prix des repas ne sont pas les plus chers à Laeken mais on se situe dans la moyenne plus basse.

A partir de la rentrée scolaire 2022-23, certains changements sont intervenus dans la politique d'abonnement comme suit :

- ✓ Plus de cohérence dans les prix des abonnements de la Cantine : l'objectif était de maintenir les prix des abonnements Cantine constants autant que possible avec une hypothèse de **6,85€** de prix par repas pour l'inscription de 5 jours par semaine et une augmentation progressive de 5% au fur et à mesure que les jours diminuent.
- ✓ La politique de **réduction familiale** a également été modifiée pour s'aligner sur les autres APEEE de Bruxelles, c'est-à-dire que la réduction n'est accordée qu'au 3ème membre de la famille et non plus à tous les enfants de la famille.
- ✓ Le montant total de chaque période souscrite a été exigé afin de garantir les mêmes dates de début et de fin de période pour tous les élèves (sauf en cas de remboursement).



Mme Sissoko souligne que cette année les inscriptions au service cantine sont à la hausse par rapport à l'année passée et elle ne recommande pas une augmentation tarifaire des menus à la cantine cette année. Elle pense que les priorités du service cantine sont de travailler sur la qualité du service et donc d'essayer d'augmenter l'attractivité et le nombre d'inscriptions et parallèlement de réduire les coûts et essayer de réduire au maximum le déficit de la cantine. Elle invite tous les parents à lire attentivement le rapport cantine et à poser les questions au service. Le gestionnaire Food & Beverage y répondra.

Présentation du rapport Transport.

Victoria Petrova, responsable du service transport, partage une présentation PowerPoint qui incorpore le travail effectué par le Groupe de travail transport. Elle tient à remercier le travail effectué par Josephine Norris, membre du Groupe de travail transport et également Anne Robertz la gestionnaire du service transport en charge aussi de la coordination de ce service.

Mme Petrova présente l'évolution des prix transports, des coûts et du budget de 2017 au 2022. Elle explique que, pour plusieurs années consécutives, les prix du service transport sont restés les mêmes et les pertes ont été absorbées par les réserves. A partir de l'Assemblée générale 2021-2022 nous avons dû augmenter les prix afin d'absorber l'augmentation des coûts qui ont eu un impact sur le service (par exemple de l'équipement transport, chauffeurs, augmentation des carburants etc.).

Mme Petrova présente l'évolution des inscriptions transport au fil des années pour comprendre la situation de l'année passée et celle de cette année scolaire. On est passé de 1.604 inscrits pour les lignes de bus du matin pour l'année scolaire 2013-2014 à 2.504 d'inscrits en 2023-2024 donc une augmentation de presque 900 élèves qui reflète l'évolution de notre population scolaire. Nous avons constaté une augmentation énorme d'inscrits pour les départs du matin et pour les retours du mercredi. Pour le premier départ des bus à 15h20, qui concerne les cycles maternel, primaire et S1 et S2, la population est plutôt stable quel que soit l'année par contre, on enregistre une hausse d'inscrits pour le 2^{ème} départ des bus à 16h10 car le nombre des étudiants de secondaire a augmenté aussi. Mme Petrova attire l'attention de l'audience sur le fait que notre vivier d'accompagnateurs de bus, composé en majorité de surveillants ALE et de bénévoles est en train de se vider. Avec la pandémie et la mise en place de mesures de soutiens envers les chômeurs, certaines personnes ont décidé de ne plus s'engager dans ces activités complémentaires, ce qui a provoqué la réduction de notre réserve de +- 150 à +-120 personnes. Mme Petrova rappelle que jusqu'à l'année dernière, notre association était la seule association à fournir des accompagnateurs adultes sur toutes les lignes du bus du matin et après-midi mais cette année, ce n'est plus possible. Suite à la décision de l'école de mettre fin à son contrat avec l'Agence Locale pour l'Emploi (ALE), nous avons dû nous inscrire à l'ALE en notre propre nom et en tant qu' AISBL avec pour conséquence directe la réduction du nombre de chèques que nous avons le droit de donner aux accompagnateurs en guise de rémunération (nous avons besoin de 70 chèques par mois mais nous avons droit à 45 chèques par mois). Nous avons actuellement : 40 surveillants ALE, 16 moniteurs qui ont signé un contrat de bénévolat, 12 CDD et 8 contrats avec les étudiants. L'idée du service transport serait de garder le personnel pour les lignes de bus de l'après-midi et de réduire le nombre d'accompagnateurs adultes sur les lignes du matin.

Mme Petrova souligne que les rapports transport de ces dernières huit années mentionnent tous que nous avons eu des contraintes en ce qui concerne le nombre d'accompagnateurs et de chauffeurs de bus. Elle souligne la situation serrée avec les entreprises de transport et détaille le nombre d'annulation des lignes du bus du matin et de l'après-midi enregistrées en 2018, 2019, 2020 et 2021. Elle explique que lorsqu' il y a une grève ou des annulations de plusieurs lignes de



bus, le bureau de transport doit gérer une situation très difficile vu le nombre important d'appels des parents. Elle invite les parents à comprendre cette situation et à prester leur aide.

Ms Petrova évoque également la pénurie des chauffeurs de bus scolaires en expliquant que pendant la pandémie certains chauffeurs ont décidé de ne plus travailler dans ce secteur. Le nombre de chauffeurs de bus disponibles en Belgique a été fortement réduit et ne couvre pas les besoins, tant chez nous que dans le service public et privé (voir Stib, Tec, De Lijn). Elle explique que nos prix sont serrés et que nous sommes confrontés à une concurrence féroce étant donnée la demande très importante pour les chauffeurs de bus. Mme Petrova souligne que notre réseau de bus est très étendu avec des arrêts éloignés (par exemple Alost, etc) car nous fournissons un service inclusif en augmentant chaque année le nombre d'enfants inscrits et notre périmètre d'action. Elle rappelle qu'en début de cette année scolaire 2022-2023, le service transport a été obligé d'annuler plusieurs lignes de bus suite à l'impossibilité des entreprises de bus de fournir leur service. Le bureau de transport a essayé de limiter au maximum l'impact.

Pour l'instant, nous avons seulement deux lignes qui n'ont pas été rétablies et toutes les autres lignes de bus sont opérationnelles. En début d'année scolaire il y avait environ 200 enfants touchés par ces annulations. Nous avons trouvé des solutions pour le 95 % des cas, sauf 10 enfants qui n'ont pas bénéficié d'une solution alternative. Mme Petrova annonce que, sur la base des chiffres, des données et de l'analyse effectuée, on doit réfléchir sur les orientations stratégiques à prendre pour les années à venir.

Le Groupe de travail transport estime qu'il faut diminuer la durée des trajets en réduisant le périmètre ou en optimisant les dessertes. Cette mesure serait bénéfique pour les enfants et pour l'environnement avec une réduction de l'émission de CO2 de la part des bus scolaires. Les options suivantes ont été identifiées afin d'optimiser le service transport : limiter les itinéraires en périphérie bruxelloise et les optimiser à Bruxelles, augmenter la distance entre les arrêts, envisager la possibilité de limiter l'accès au service de transport scolaire aux enfants qui habitent dans un périmètre d'1km ou 1km et demi autour de l'école (le service transport actuellement ne peut pas être utilisé par les enfants habitant à moins d'un kilomètre de l'école). Il est aussi important d'optimiser les départs des bus scolaire l'après-midi. Mme Petrova précise que pour l'instant nous avons 195 non-allocations et des doubles inscriptions avec 1000 endroits qui sont occupés en 1er ou en 2ème départ par les S1 ou par les S2.

Mme Petrova signale que nous avons l'intention de déployer un nouveau logiciel qui pourra nous aider à revoir et améliorer les itinéraires et à réduire le nombre de lignes de bus scolaires.

Cette année nous sommes confrontés à une situation sans précédent et on essaye d'optimiser les solutions. Elle est heureuse de pouvoir mener une discussion afin de voir comment résoudre les problèmes.

Présentation du rapport Périscolaire.

Pénélope Vlandas, responsable du service périscolaire, prend la parole et souligne que l'année 2021-2022 a démarré avec des restrictions liées au Covid-19 qui ont eu un impact sur notre service en termes de taille des groupes pour les enfants et aussi sur les activités proposées aux élèves du cycle secondaire. Heureusement, les restrictions ont été ensuite levées et on a pu étendre et déployer les activités comme les années avant le Covid-19 et augmenter la taille des groupes et restaurer les activités pour tous les niveaux scolaires. Après une année 2020-2021 difficile, le nombre d'inscriptions aux activités périscolaires a augmenté en comparaison avec l'année 2019-2020. Mme Vlandas précise que 55 activités ont été enregistrées en 2021-2022 avec un nombre d'inscriptions finales qui s'élevait à 1.397. Par rapport au budget, il y a eu une



augmentation du coût moyen par enfant et par session de 10,40 euros en 2020-2021 à 11,45 euros en 2021-2022 et donc on est en équilibre budgétaire. Le nombre de moniteurs a également un peu baissé par rapport à l'année 2020-2021 car certains moniteurs ont assuré plusieurs activités différentes.

Mme Vlandas explique que comme chaque année, on essaie d'améliorer le service périscolaire en proposant de nouvelles activités, notamment on a proposé la self défense et l'athlétisme et on a établi un nouveau partenariat avec l'Ecole de cirque de Bruxelles pour la circomotricité. Le service périscolaire a aussi développé dans ces dernières années des activités ludiques et artistiques en plusieurs langues afin de permettre aux enfants d'apprendre une langue en s'amusant autour d'une activité (Play and go en Espagnol, théâtre en Grec etc.). Mme Vlandas explique qu'afin de rendre les activités périscolaires plus attractives et plus accessibles le mercredi après-midi, le service périscolaire avait mis sur pied une navette destinée à amener les enfants à Mérode à 17h après leurs activités périscolaires. Néanmoins, cette navette n'a pas connu le succès escompté, seul le nombre minimum d'élèves a été atteint. Grâce à l'amélioration des conditions sanitaires et à l'assouplissement des mesures sanitaires, le service périscolaire a pu organiser deux événements l'année passée : le Performing Arts Day et le Summer Camp.

Mme Vlandas explique que le Performing Arts Day est une journée ouverte aux familles organisées à la fin de l'année scolaire par le service périscolaire pour permettre aux parents des découvrir ces que les enfants ont appris pendant l'année et pour permettre aux enfants d'essayer quelques activités en vue d'une inscription l'année suivante. Cette édition a rencontré un franc succès auprès des parents et des enfants. Mme Vlandas explique que le service périscolaire est en train de réfléchir si proposer à nouveau cet événement parce qu'il représente un coût supplémentaire et en terme budgétaire on voudrait être sûr de ne pas être en déficit.

Mme Vlandas annonce qu'après deux années de suspension, le service périscolaire a pu de nouveau organiser le Summer Camp, un stage organisé pour les élèves de S1 à S4 qui finissent l'année scolaire deux semaines avant la fin des cours. Avant le Covid-19, ce stage était proposé seulement aux enfants inscrits aux activités périscolaires pendant l'année et on arrivait à répondre presque à toute la demande. L'année dernière, il a été décidé, en partenariat avec l'école, de communiquer l'information sur ce stage à l'ensemble des élèves de S1 à S4 et non plus aux seuls inscrits aux activités périscolaires. Cela a donc engendré une explosion des demandes d'inscriptions. Mme Vlandas explique que compte tenu des infrastructures mises à disposition par l'école, le service périscolaire n'a pu accueillir que 56 enfants lors de ce stage et 130 élèves ont vu leur demande d'inscription refusée. Elle souligne que cette situation a créé de nombreuses insatisfactions et le service périscolaire tient encore une fois à présenter ses excuses aux familles concernées. Mme Vlandas considère qu'une réflexion doit être menée au sein du nouveau Conseil d'administration sur l'opportunité ou moins d'organiser cet événement qui requiert beaucoup d'organisation en interne et ne correspond pas donc à toute la demande étant réserve qu'56 élèves.

Mme Vlandas signale que l'année 2021-2022 a vu plusieurs changements en termes de personnel. A la fin de l'année scolaire, le manager, Arturo Herrera, a annoncé son départ après de nombreuses années passées dans le service et Stéphanie Baldelli, qui avait quitté le service périscolaire pour rejoindre celui du transport, est revenue dans le service pour reprendre le poste de manager. Mme Vlandas conclut sa présentation en signalant que les inscriptions périscolaires se sont bien passées cette année et qu'on a pu offrir toutes les activités.

La responsable du périscolaire explique que le séjour de ski ne pourra pas être organisé cette année car il n'y avait pas plus de place suite à la forte demande mais une option pourrait être d'organiser un voyage à la mer pour les élèves du cycle secondaire qui n'ont pas pu beaucoup



bénéficiaire de voyages scolaires à cause de la crise sanitaire. Plusieurs pistes sont explorées et on reviendra vers les parents quand on aura des solutions.

Résultats des élections.

Au nom des scrutateurs, Mariana Ghitoi annonce les résultats des élections des membres du Conseil d'administration :

Élus:

1. Stephanie Buus (EN)	189 votes
2. Marianna Cosco (IT)	184 votes
3. Dan Nicolae (RO)	178 votes
4. Dana Adriana Puia Morel (EN)	178 votes
5. Diane Werhert (FR)	176 votes
6. Johanna Alkhafaji (DE)	173 votes
7. Stefan Petrovski (FR)	171 votes
8. Iuliana Serbeniuc (FR)	170 votes
9. Tzvetomir Penev (BG)	169 votes
10. Cerasela Botoroaga (EN)	140 votes

Tous les candidats ont été élus au Conseil d'administration. *Applaudissements.*

AOB.

Diane Werhert est heureuse d'annoncer le retour de la Somerfesto, la fête annuelle de l'école, le 6 mai 2023. Elle invite les parents à partager cette belle nouvelle avec la classe.

Un parent soulève un point concernant le refus du transfert d'un enfant atteint d'autisme vers une autre Ecole Européenne. Pénélope Vlandas, en qualité de représentante ACI, explique que les directeurs sont très prudents dans l'application des critères d'éligibilité et suggère de recontacter le directeur de l'école afin de trouver des solutions.

La Présidente félicite les candidats élus et remercie également tous les parents qui se sont connectés à l'Assemblée générale de ce soir. L'Assemblée générale se clôture à 23h00.



ANNEX

Votes

Ordinary General Assembly – 7th February 2023

General Assembly & Date	Resolution adopted by the General Assembly	Voting result
School Year 2022-2023 GA2023_02_07	The General Assembly decides to give discharge to the Board for the accounts 2021/2022.	83,33 % Yes 2,86 % No 13,81 % Abstention
School Year 2022-2023 GA2023_02_07	The General Assembly decides to carry forward the results to next year.	87,25 % Yes 1,48 % No 11,27 % Abstention
School Year 2022-2023 GA2023_02_07	The General Assembly decides to reappoint Ernst and Young as auditor.	71,12 % Yes 9,63 % No 19,25 % Abstention
School Year 2022-2023 GA2023_02_07	The General Assembly decides to adopt the 2022-2023 budget presented by the Board.	85,64 % Yes 3,47 % No 10,89 % Abstention